

moyenne ampleur. Puisque cette méthode est efficacement appliquée aux catastrophes de grande ampleur, elle a juste besoin d'être simplifiée afin de s'adapter à des applications localisées. En général les pertes économiques ont besoin d'être évaluées et signalées de manière régulière.

Il convient de rappeler qu'aucune de ces recommandations n'est impossible à réaliser et que les services qu'offrent ces bases de données en matière d'élaboration de programmes stratégiques de gestion des catastrophes à l'échelle internationale et nationale sont considérables.

4. Promouvoir une évaluation des risques de catastrophe qui soit adaptée au contexte.

Le dynamisme des forces qui interviennent dans la configuration des risques de catastrophe signifie que les instruments d'évaluation des risques ont constamment besoin d'être perfectionnés. C'est ce qui a été constaté récemment lorsqu'on a reconnu que les zones urbaines étaient hautement vulnérables et qu'en tant que telles elles avaient besoin d'instruments d'évaluation de risque plus adaptés. Aussi, a-t-on entamé une révision des instruments d'évaluation et des moyens d'action qui ont été initialement développés pour être appliqués à des zones rurales. D'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine. Pouvoir suivre l'évolution de la situation dans de nouvelles places et chez de nouveaux groupes sociaux vulnérables ne constitue que la moitié de la tâche. Puisque les contextes politiques ou les situations socio-économiques et les structures physiques changent à travers le temps, les méthodes d'évaluation des risques devraient s'adapter à ces changements. Certes, la prise de conscience du contexte est un préalable à l'élaboration d'instruments d'évaluation qui soient efficaces à l'échelon local, mais elle ne devrait pas négliger le fait que les données élaborées au niveau local soient destinées à être partagées tout au long du processus d'évaluation qui conduit au niveau mondial.

Le mot de la fin

L'objectif de ce rapport est de montrer les manières dont certains modes de développement peuvent conduire aux catastrophes naturelles tout comme ces dernières peuvent interrompre le processus de développement. L'exercice de l'IRC a montré que des milliards de personnes réparties sur plus de cent pays sont périodiquement exposés au moins à un des types d'aléas examinés, avec une moyenne de 67 000 décès par an (soit 184 décès par jour). Le fait qu'un grand nombre de personnes soient exposées aux effets hostiles des aléas naturels montre à quel point les catastrophes et le développement sont inextricablement mêlés. Ce nombre

de décès ne représente pourtant que la partie visible de l'iceberg puisqu'il ne rend pas compte de la portée des décisions prises dans le passé qui ont contribué à la configuration des risques de catastrophe.

Pour réaliser notre objectif à moyen terme, qui consiste à atteindre les ODM, et l'objectif à long terme qui vise à renforcer la durabilité des modes de développement, il faudrait prendre en compte la réduction des risques de catastrophe. Les recommandations précédentes ont appelé l'attention sur les nouvelles orientations en matière de gestion des risques qui ont de fortes chances d'intégrer la réduction des risques dans la planification du développement. Elles indiquent également les stratégies et les projets réalisables qui doivent être développés pour réduire les risques de catastrophe au cours du processus de développement.

Le plus important de toutes ces recommandations est le rôle de la pratique de la gouvernance à tous les niveaux : de l'échelon local à l'échelle mondiale. Il faudrait en effet pouvoir maintenir un certain équilibre entre l'équité et l'efficacité au niveau de la répartition des postes de responsabilités et du processus de prise de décisions. Il faudrait accorder une place importante à la gouvernance dans les politiques de planification du développement à caractère plus générique. Comme à travers de nombreuses propositions, le rapport ne remet pas en cause les perspectives actuelles de planification du développement, il préconise l'élargissement des conceptions internationales du développement afin qu'elles prennent sérieusement en compte la question des risques de catastrophe. Tout en soutenant qu'il est peut-être vrai que les principaux éléments des conceptions dominantes en matière de développement sont les causes premières de la configuration des risques de catastrophes, le rapport s'est attaché à examiner les possibilités offertes par ces mêmes approches au développement.

Les périodes de reconstruction qui suivent les catastrophes de grande ampleur offrent une occasion unique pour l'intégration des stratégies de réduction des risques dans la planification de développement. Ce sont des périodes où les structures sociales et politiques ainsi que les infrastructures physiques peuvent être reconstruites pour améliorer la qualité de vie des populations et réduire les risques de catastrophe à l'avenir.

La réduction des risques de catastrophes naturelles peut être utile aux efforts déployés en matière d'adaptation aux changements climatiques. Une des priorités qui s'imposent à cet égard est de combiner les activités entreprises dans le domaine des changements climatiques et les programmes de réduction des risques de catastrophe et rapprocher les communautés des experts dans les deux domaines. La réalisation de cet objectif sera facilitée par les modalités anticipatives et adaptatives de réduction des risques tels

qu'elles ont été préconisées dans ce rapport, qui partagent beaucoup de points en commun avec les orientations des politiques sur l'adaptation aux changements climatiques.

Nos vies sont exposées aux multiples aléas quotidiens. La nature périodique des risques de catastrophes naturelles signifie qu'elle est souvent négligée jusqu'au point où l'accumulation de risques finit par produire une catastrophe. La réduction des risques au niveau local devrait être sensible aux différents facteurs de risque auxquels sont exposées les populations. Pour leur part, les administrations nationales devraient répondre aux besoins pressants liés aux différents aléas quotidiens tout en évitant de franchir le seuil de vulnérabilité qui est susceptible de conduire à la catastrophe.

Ce rapport s'est attaché à promouvoir les stratégies anticipatives en vue de réduire les risques de catastrophe à l'avenir. Aujourd'hui, nous vivons parmi des risques accumulés du fait des choix de développement qui ont été pris dans le passé. C'est la raison pour laquelle, les efforts de préparation et de réponse en cas de catastrophe ne devraient pas être pris à la légère. Nous plaidons en faveur d'une gestion compensatoire des risques basée sur une approche prospective et adaptative qui puisse favoriser le développement sans générer de nouveaux risques de catastrophe.

Les programmes d'action qui sont promus dans ce rapport ont besoin d'être perfectionnés grâce à des données

complètes. Les efforts déployés actuellement à l'échelle internationale constituent un pas important dans la bonne direction pour l'élaboration d'une base de données sur les catastrophes naturelles qui soit mondialement accessible grâce au concours des bases de données nationales et infranationales. En effet, les bases de données infranationales évoquées dans ce rapport offrent un bon exemple de pratiques optimales en vigueur qui pourraient être reproduites dans les sociétés qui sont très vulnérables aux risques de catastrophe.

L'élaboration de l'IRC a permis la réalisation de la première évaluation des risques d'exposition aux catastrophes et de la vulnérabilité à l'échelle mondiale. Le processus de traçage des risques de catastrophe tel qu'il a été présenté dans ce rapport vient juste d'être entamé. Mais le message est clair. Il ne fait aucun doute que les efforts visant à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les programmes de développement promettent de faire avancer la cause du développement humain.

-
1. Gilbert et Kreimer 1999. Learning from the World Bank's experience of Natural Disaster Assistance, Urban Development Division, Working Paper Series 2, la Banque Mondiale.
 2. 3ème Groupe de travail de la SIPC sur la vulnérabilité et le risque de catastrophe et l'évaluation de leurs impacts. Améliorer la qualité, l'étude et l'exactitude des bases de données sur les catastrophes : un étude comparée des ensembles de données qui existent aux niveaux mondial et national. 24 octobre 2002.